



Schweizerische Berufsbildungsämter-Konferenz
Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
Conferenza svizzera degli uffici della formazione professionale

Eine Fachkonferenz
der Schweizerischen Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
Une conférence spécialisée
de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

RAPPORT ANNUEL 2020

Berne, 26 mai 2021

261.50-1.6

Table des matières

1 La CSFP et ses organes	3
1.1 Assemblée plénière et Assemblée générale (CSFP élargie)	3
1.2 Comité	3
1.3 Bureau	4
1.4 Commissions	4
1.5 Secrétariat	4
2 Activités	5
2.1 Participation aux consultations	6
2.2 Projets	6
2.3 Séances des organes de la CSFP en 2020	7
3 Objectifs annuels 2020 et reporting	8
4 Membres	18
4.1 Assemblée plénière	18
4.2 CSFP élargie	21
4.3 Comité	22
4.4 Commissions	22
5 Secrétariat	25
6 Annexe	25

1 La CSFP et ses organes

1.1 Assemblée plénière et Assemblée générale (CSFP élargie)

La CSFP s'est réunie en 2020 à l'occasion de deux Assemblées plénières et d'une Assemblée générale de la CSFP élargie. En plus des cheffes et chefs d'office de la formation professionnelle, y assistent également les cheffes et chefs d'office directement subordonnés au conseiller d'Etat de leur canton pour les thématiques de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ainsi que de la formation continue.

La CSFP élargie s'est réunie le 27 mai 2020 en Assemblée ordinaire des membres à Lucerne. Les Assemblées plénières ont eu lieu le 18 février 2020 et le 18 septembre 2020.

Ces assemblées se sont concentrées sur les activités relatives à Formation professionnelle 2030 et aux onze projets allant de pair, qui sont pilotés par les cantons. En 2019, la CSFP conjointement à la CDOPU et la CIFIC se sont particulièrement penchées sur la stratégie nationale OPUC, sur le programme optima ainsi que sur les instruments scolaires d'aide au choix professionnel et de préparation à l'apprentissage (profils d'exigences).

L'Assemblée plénière et l'Assemblée des membres ont été informées de recommandations nouvelles ou actualisées, par exemple:

- Le guide élaboré par le SEFRI intitulé Prise en compte des acquis dans la formation professionnelle initiale
- Le cadre d'orientation de la CIFIC concernant les compétences de base dans les technologies de l'information et de la communication
- Diverses recommandations dans le contexte de la pandémie du Covid 19: prise en charge des coûts CIE, réglementation des notes semestrielles, réalisation des objectifs de formation
- Le rapport de la CSFP sur la flexibilisation de la formation professionnelle
- La recommandation de la CSFP Prise en compte des acquis en matière de culture générale dans la certification des adultes (septembre 2020)

Un autre temps fort a été le lancement des travaux sur la mise en œuvre des mesures décidées par le Conseil fédéral le 15 mai 2019 en vue d'encourager le potentiel de main-d'œuvre indigène:

- Mesure 1: renforcer le préapprentissage d'intégration
- Mesure 3: offre gratuite pour les adultes de plus de 40 ans consistant en une analyse de la situation, une évaluation du potentiel et une orientation de carrière:
- Mesure 4: prise en compte des acquis dans la certification des adultes

1.2 Comité

Le Comité est composé de neuf membres en tout. Le président ou la présidente, les deux vice-présidents ou vice-présidentes et les deux présidents ou présidentes de la CDOPU et de la CIFIC en sont membres d'office. La direction du CSFO, la ou le responsable du secrétariat général de la Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO) et la direction de la division Formation professionnelle et continue du SEFRI participent aux sessions du Comité à titre d'hôtes permanents. Voici la composition du Comité: Christophe Nydegger (FR, Président), Paolo Colombo (TI, Vice-Président), Niklaus Schatzmann (ZH, Vice-Président), Peter Bleisch (AR), Lionel Eperon (VD), Theo Ninck (BE), Christof Spöring (LU), Benedikt Feldges (CIFIC), Daniel Reumiller (CDOPU); hôtes: Jean-Paul Jacquod (CSFO), Jean-Pascal Mouglin (CLPO), Rémy Hübschi (SEFRI).

Le Comité gère les dossiers stratégiques de la CSFP, charge les commissions de la CSFP de l'élaboration des positions de la CSFP à l'attention du Comité.

Le Comité s'est réuni en 2020 pour neuf séances extraordinaires en conférence téléphonique ainsi que pour six séances ordinaires.

1.3 Bureau

Le Bureau de la CSFP se compose du président ou de la présidente, des deux vice-présidents ou vice-présidentes et de deux personnes issues du secrétariat de la CSFP. Les tâches du Bureau sont d'opérer un tri parmi les dossiers en cours et de préparer les séances du Comité et de l'Assemblée plénière.

1.4 Commissions

Les tâches de la Conférence sont remplies par huit commissions permanentes couvrant les domaines suivants:

- Formation professionnelle initiale (CFPI)
- Développement des professions (CDP)
- Financement de la formation professionnelle (CFFP)
- Transition (CTR)
- Formation et qualification des adultes (CFQA)
- Organisation et processus (COP)
- Procédure de qualification (CPQ)
- CSFO (CCSFO)

Les commissions peuvent mettre sur pied des sous-commissions et des groupes de travail pour effectuer diverses tâches. En 2020, la CSFP a mis sur pied un groupe de travail pour assurer la coordination de la surveillance des écoles supérieures.

1.5 Secrétariat

En 2020, le secrétariat de la CSFP a comme les années précédentes rempli les tâches de son mandat habituel: préparer les Assemblées plénières et générales ainsi que les séances du Comité, assurer le secrétariat de toutes les commissions et mettre en œuvre les objectifs annuels définis par l'Assemblée générale de la CSFP. La situation de pandémie a amplifié les défis posés; en effet, la majorité des séances se déroulaient en ligne et il fallait réagir de manière très flexible et rapide aux problèmes présents. Le secrétariat a assuré encore plus qu'auparavant la fonction essentielle d'informer les offices cantonaux des nouveaux développements en cours et de représenter la position des offices cantonaux de la formation professionnelle au sein du partenariat de la formation. Le secrétariat a par conséquent délégué des personnes dans de nombreux groupes au niveau national.

En plein premier confinement au printemps, le poste de responsable du secrétariat de la CSFP, vacant depuis le départ à la retraite de Mark Gasche, a été repourvu le 1^{er} mai en la personne de Miriam Shergold qui s'est mise à la tâche avec élan et enthousiasme. En même temps, Andrea Stierli est entrée au secrétariat, succédant à Carla Gasser en qualité de responsable de tous les dossiers relatifs aux organes du bureau de la CSFP, du comité et de l'Assemblée plénière de la CSFP. En février 2020, Corinne Schumacher a commencé son activité de cheffe de projet dans le cadre des mesures arrêtées par le Conseil fédéral «Analyse gratuite de la situation pour les adultes de 40 ans et plus», appelées «viamia» depuis novembre 2020 et de la stratégie de la CDOPU. Enfin Anita Haas a été engagée à partir de mars 2020 pour la direction des six projets FP2030 dans le domaine de la certification professionnelle des adultes. Les projets Validation des acquis de la formation ainsi que les coûts de la formation directs et indirects ont pu être lancés et poursuivis.

2 Activités

Sur le plan du contenu, les grands axes des activités en 2020 étaient orientés vers la recherche avec les partenaires de la formation professionnelle de solutions coordonnées entre les cantons pour répondre aux défis particuliers dans le cadre de la pandémie du Covid 19. Au printemps, garantir la procédure de qualification 2020 avec pour objectif de permettre à toutes les personnes en formation de se présenter aux examens de fin d'apprentissage et à la maturité professionnelle, était au cœur des préoccupations. Les partenaires de la formation se sont concertés en tenant compte des besoins des cantons et des différentes professions pour décider comment organiser les procédures de qualification. Les travaux pratiques de fin de formation et les épreuves ont été soit réalisés comme d'habitude dans l'entreprise de formation ou de manière centralisée dans un centre CIE ou tout simplement supprimés, si les circonstances l'exigeaient. Dans ce cas de figure, les notes finales provenaient de l'évaluation des formateurs et formatrices professionnels dans l'entreprise. Une fois cette solution harmonisée, les acteurs ont pu avec un grand engagement aux niveaux politique et opérationnel permettre aux personnes en formation d'obtenir leur titre de fin de formation. On a également trouvé des solutions pour les redoublantes et les redoublants ainsi que pour les adultes en dehors d'une filière de formation réglementaire, afin d'obtenir le titre de fin de formation.

Les efforts se sont également concentrés sur la recherche d'une solution pour la poursuite des apprentissages: certaines branches ont été touchées par des fermetures d'entreprise pendant la pandémie (restauration, hôtellerie, organisation d'événements et centres de fitness, commerce de détail non alimentaire). Il fallait alors mettre sur pied pour leurs apprentis des formats de remplacement, ce qui a exigé sur le plan régional d'une part, une forte coopération des cantons avec les organisations cantonales du monde du travail et sur le plan national d'autre part, une coordination et un regroupement des offres. Face à cette situation, d'autres branches très sollicitées (soins, santé, commerce de détail dans l'alimentaire) ont impliqué excessivement leurs apprenties et apprentis dans le travail de l'entreprise. Il a donc fallu garantir que ces personnes puissent continuer à fréquenter l'école professionnelle. D'autres thèmes traités conjointement par les acteurs étaient notamment le chômage partiel pour les personnes en formation, l'enseignement à distance dans les écoles professionnelles, le maintien des cours interentreprises ainsi que des formats de remplacement pour les outils facilitant le processus de choix de la profession comme les salons des métiers.

Afin d'harmoniser ces efforts de coordination, le Conseil fédéral a mis sur pied la «Task Force Perspectives Apprentissage 2020» au sein du partenariat de la formation. Représentée par son président, un de ses membres et une personne représentant le secrétariat, la CSFP a fait valoir les demandes et préoccupations des cantons. Depuis son lancement mi-mars 2020 et jusqu'à la fin de l'année, 60 conférences téléphoniques et séances ont eu lieu, étayées par des monitorages et enquêtes effectués régulièrement dans les offices cantonaux de la formation professionnelle.

La CSFP a créé une nouvelle commission «Ecoles supérieures». Elle continue le travail effectué depuis tout juste deux ans par un groupe de travail. La révision des ordonnances sur la formation n'a pas été en reste. Les thèmes principaux étaient les grandes professions comme les professions MEM et les employés et employées de commerce CFC, les assistantes et assistants de bureau AFP, les gestionnaires du commerce de détail CFC ainsi que les assistantes et assistants du commerce de détail AFP. Ce sont tout particulièrement les professions d'employé/employée de commerce CFC et d'assistant/assistante de bureau AFP dont les ordonnances sont en cours d'adaptation. Afin d'accompagner les cantons dans la mise en œuvre et d'alléger leur charge en élaborant rapidement les instruments de mise en œuvre, les partenaires de la formation se sont mis d'accord pour adopter une approche coordonnée et ont mis sur pied pour ce faire un organe de coordination réunissant des représentants des partenaires de la formation professionnelle.

Dans cette période de crise, la CSFP a publié à l'intention de ses membres des recommandations pour atteindre les objectifs de formation, octroyer les notes semestrielles dans les écoles professionnelles et cofinancer les cours interentreprises.

2.1 Participation aux consultations

En 2020, la CSFP a élaboré pour ses membres des prises de position modèles pour répondre aux procédures de consultation et d'audition suivantes:

- 11 recommandations pour procédures d'audition concernant 14 ordonnances sur la formation (commission Développement des professions)
- Auditions sur les règlements des PQual avec validation

2.2 Projets

En parallèle, et malgré la situation de la pandémie, la CSFP a poursuivi les travaux sur des projets concrets dans le cadre de la stratégie des partenaires Formation professionnelle 2030. Il s'agit plus particulièrement du projet de suivi sur les profils d'exigences ainsi que de l'élaboration d'une structure de gouvernance par un groupe de travail de l'organe de pilote FP2030. La collaboration a été renforcée à tous les niveaux. Par ailleurs, de gros efforts ont été déployés notamment dans le développement de la stratégie nationale pour l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (stratégie OPUC) placée sous la direction de la CDOPU. Le programme phare «viamia» a pu être implémenté avec succès dans 11 cantons pilotes. Dans le cadre du projet «Certification professionnelle des adultes: prise en compte des acquis de la formation» (Mesure 4 du Conseil fédéral pour encourager le potentiel de main d'œuvre indigène, 15.5.2019), on a publié un état des lieux concernant la pratique de la prise en compte des acquis de la formation dans la formation professionnelle initiale sur tout le territoire national et des défis connexes. Les résultats de l'étude ont été intégrés dans les autres travaux de projet. La clôture du projet «Culture générale dans la formation professionnelle initiale pour adultes» et l'approbation d'une recommandation par la CSFP ont généré un premier instrument pour encourager une pratique de prise en compte uniforme.

En vue des importantes révisions dans les champs professionnels du commerce de détail et de la formation initiale d'employé de commerce, la CSFP a chargé un organe national de coordination de préparer les instruments de mise en œuvre, de vérifier leur financement et de coordonner les travaux. Outre quatre personnes représentant les cantons et la responsable de la CFPI, les deux OrTras, la CSEPC et ectaveo AG qui est chargée des projets de mise en œuvre, font partie de cet organe national.

2.3 Séances des organes de la CSFP en 2020

Les commissions de la CSFP se sont à nouveau réunies de nombreuses fois. Des groupes de travail ad hoc ont été créés pour des thèmes spécifiques. Leur composition est axée sur une bonne mise en réseau des trois conférences spécialisées CSFP, CDOPU et CIFIC.

Commission / organe	Sous-commission	Groupe de travail	Nombre de séances
Assemblée plénière			3
Comité			15
Formation professionnelle initiale (CFPI)			7
	Formation initiale en entreprise D-CH (incl. conférence de printemps)		5
	Formation initiale en entreprise F-CH		3
	Lieux de formation D-CH*		3
		Compensation des désavantages	6
		Organe nationale de coordination	9
		Orientation vers les compétences opérationnelles	1
	Evaluation MP	2	
Développement des professions (CDP)			11
Procédures de qualification (CPQ) *			3
	Sous-commissions Responsables des examens D-CH (SK-PL) *		5
	Sous-commissions Responsables des examens F-CH (SCOP) *		9
Finances de la formation professionnelle (CFFP)			4
		KoRe+	1
Transition (CTR)			6
Formation et qualification des adultes (CFQA)			5
	Groupe de coordination D-CH		2
Organisation et processus (COP)			5
	Sous-commission Échange de données		5
		Coopération entre les lieux de formation (FP2030)	3
Ecoles supérieures (CES)			5
Centre suisse de services Formation professionnelle orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO) *			2
Organe de pilotage Formation Professionnelle 2030			7
Total			120
Nombre de séances de l'année précédente (2019)			93

* La commission Procédure de qualification dont la sous-commission Responsables des examens D-CH et F-CH, la sous-commission Directives pour l'échange de données et la commission CSFO sont placées sous la responsabilité du CSFO.

La sous-commission Lieux de formation F-CH et le groupe de coordination Qualification des adultes F-CH sont placés sous la responsabilité de la CLPO.

3 Objectifs annuels 2020 et reporting

Se fondant sur la vision, la mission et les objectifs stratégiques, la CSFP élabore chaque année son programme d'activités, c'est-à-dire ses objectifs opérationnels. Les compétences sont attribuées aux commissions concernées. Une approbation par le Comité et / ou l'Assemblée plénière est prévue pour une partie des objectifs. Les objectifs annuels sont définis lors des journées de réflexion en novembre de l'année précédente pour être ensuite complétés et consolidés par le Comité et l'Assemblée plénière au printemps.

Les objectifs stratégiques exposés ci-après (dans les cases grises) appartiennent aux principes stratégiques de la CSFP.

Objectif stratégique 1: La formation professionnelle repose sur des structures efficaces et un financement solide.

CSFP	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais	Reporting 2020
1.1	<p>Optimiser la gouvernance au niveau des organes (projet Formation professionnelle 2030)</p> <p>La CSFP participe activement, par le biais de ses deux représentants au sein de l'organe de pilotage Formation professionnelle 2030, à l'élaboration de propositions et veille à leur consolidation au sein de la CSFP et de la CDIP.</p> <p>Elle évalue et planifie les adaptations à apporter à ses structures et à ses processus et met en place la collaboration partenariale dans le cadre de la nouvelle structure des organes.</p>	<p>Comité</p> <p>Assemblée plénière</p>	<p>Août 2020</p> <p>Décembre 2020</p>	<p>La nouvelle structure de gouvernance a été approuvée lors du Sommet national de la formation professionnelle le 9 novembre 2020.</p>
1.2	<p>Optimiser la gouvernance au niveau des processus et des incitations (projet Formation professionnelle 2030)</p> <p>La CSFP participe à l'analyse des mesures qui, selon les cantons et les organisations du monde du travail, sont nécessaires pour améliorer les processus et les incitations dans le cadre de la collaboration entre les partenaires de la formation professionnelle et apporte dans la discussion ses propositions pour clarifier les responsabilités en matière de contenus et de finances.</p>	<p>CFFP</p> <p>Comité</p> <p>Assemblée plénière</p>	<p>Décembre 2020</p>	<p>La CFFP suit le dossier. Elle a fait part de ses remarques au début du processus et attend les propositions développées pour prendre position.</p>
1.3	<p>Augmenter la transparence des coûts et des flux financiers dans le domaine de la formation professionnelle</p> <p>Le secrétariat accompagne le processus de relevé des coûts de la formation professionnelle mené par le SEFRI. Il vérifie, valide et complète les calculs effectués chaque année par ce dernier en vue de l'établissement de prévisions de coûts.</p>	<p>Secrétariat</p> <p>CFFP</p>	<p>Septembre 2020</p> <p>Décembre 2020</p>	<p>La CFFP étudie chaque année le relevé des coûts de la formation professionnelle.</p>

Objectif stratégique 2: La formation professionnelle est flexible et toujours en phase avec les dernières évolutions.

CSFP	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais	Reporting 2020
2.1	<p>Développer une position sur la flexibilisation de la formation professionnelle initiale</p> <p>Les résultats du groupe de travail Flexibilisation de la CSFP sont comparés aux travaux du groupe de travail Flexibilisation de l'OrTra et développés conjointement.</p>	Groupe de travail Flexibilisation	Décembre 2020	Des représentants des cantons siègent dans les groupes de travail du projet OrTra «Flex 2B». Le projet se poursuit.
2.2	<p>Contribuer à la mise en œuvre de la vision 2030 de la formation professionnelle</p> <p>La CSFP participe au développement de la vision 2030 de la formation professionnelle et veille à ce que les intérêts des cantons soient dûment pris en considération au sein du groupe de pilotage ainsi que dans l'organisation des projets planifiés par ce dernier.</p>	Comité Commissions Secrétariat	En continu	<p>Des représentantes et représentants des cantons participent activement à de nombreux groupes de projet et d'accompagnement.</p> <p>Le transfert de savoir des groupes de travail vers les organes de la CSFP et le secrétariat est limité. Ce processus doit être amélioré pour pouvoir structurer les choses.</p>
2.3	<p>Accompagner la révision des professions du commerce de détail et de celle d'employé/e de commerce</p> <p>La CSFP accompagne la révision des professions du commerce de détail et de celle d'employé/e de commerce. Elle analyse les mesures à prendre par les cantons pour une mise en œuvre réussie et coordonnée au niveau intercantonal et en assure le suivi. Elle mène des entretiens réguliers avec les deux OrTra responsables sur des questions d'ordre aussi bien opérationnel que stratégique.</p>	CFPI / CDP Comité CSFP	En continu jusqu'au début de la formation en août 2022	L'organe national de coordination planche sur les questions de mise en œuvre.

Objectif stratégique 3: Le système de formation prépare les individus à intégrer durablement le marché du travail et à bien s'insérer dans la société.

CSFP	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais	Reporting 2020
3.1	<p>Encourager la mobilité et l'acquisition de langues étrangères</p> <p>La CSFP encourage les mesures visant à renforcer – en particulier au niveau national – la mobilité et l'acquisition de langues étrangères dans le cadre de la formation professionnelle et soutient les activités de Movetia, avec la collaboration de tous les partenaires de la formation professionnelle.</p> <p>La CFPI actualise la recommandation de la CSFP concernant l'enseignement bilingue.</p>	CFPI Comité	En continu Août 2020	La recommandation sur l'enseignement bilingue a été actualisée et approuvée par l'Assemblée plénière. Un monitoring de la mise en œuvre sera lancé en 2021.
3.2	<p>Élargir les offres pour les jeunes les plus faibles</p> <p>La CFPI examine les moyens qui pourraient (en plus des mesures de soutien) être utilisés pour aider les personnes en formation AFP à entrer avec succès sur le marché du travail. Elle s'appuie pour ce faire sur l'évaluation du SEFRI relative à l'«encadrement individuel spécialisé» ainsi que sur les données de l'OFS relatives aux résiliations de contrats d'apprentissage et aux taux de réussite aux procédures de qualification. La CFPI soutient les cantons dans les mesures qu'ils mettent en place pour renforcer les formations AFP.</p>	CFPI CTR	Décembre 2020	Une recommandation sur l'«encadrement individuel spécialisé» dans la formation professionnelle initiale AFP a été approuvée le 29 avril 2020 par le comité de la CSFP. La CTR a prévu cette tâche pour 2021.
3.3	<p>Améliorer les processus de mise en œuvre de la compensation des désavantages</p> <p>Un groupe de travail de la CFPI vérifie la mise en œuvre de la compensation des désavantages dans les cantons et soumet au Comité de la CSFP des propositions concernant les adaptations à apporter dans la recommandation 7. Le but de cette vérification et de ces adaptations est d'uniformiser les processus, notamment dans le cadre de la collaboration intercantonale, et d'appliquer une recommandation consolidée garantissant une sécurité juridique plus élevée. Cette recommandation inclut en outre désormais les troubles du spectre autistique.</p>	Groupe de travail CFPI Comité	Décembre 2020	D'ici au printemps 2021, un groupe de travail de la CFPI présentera pour approbation une recommandation actualisée au Comité et à l'Assemblée plénière.
3.4	<p>Intégrer les adolescents et jeunes adultes arrivés tardivement en Suisse</p> <p>La CTR suit les travaux du SEM relatifs à la prolongation du projet de préapprentissage d'intégration jusqu'à l'année scolaire 2023/2024 et ceux afférents à l'extension du programme, à partir de l'année scolaire 2021/2022, aux adolescents et jeunes adultes ne relevant pas du domaine de l'asile de même qu'à des domaines professionnels supplémentaires connaissant une pénurie de main-d'œuvre (professions des soins et professions TIC en particulier). Elle coordonne la mise en œuvre du projet dans les cantons.</p>	CTR	En continu	18 cantons se sont inscrits pour un préapprentissage d'intégration plus. Les concepts ont été déposés au SEM et les contrats sont conclus. Désormais, des jeunes arrivés tardivement en Suisse en provenance de l'UE/AELE/pays tiers peuvent participer à ces offres. Etant donné que la CDIP a décidé de se retirer de l'AIS, la CTR n'a plus d'autres tâches à effectuer dans le domaine des jeunes arrivés tardivement en Suisse. Les mandats de vérification de l'AIS ont été suspendus par l'organe de pilotage politique. Le secrétariat de la CTR n'en reste pas moins l'interlocuteur de la CdC en ce qui concerne la formation et la migration SEC II.

3.5	<p>Soutenir à la Transition I les jeunes ayant suivi une scolarité intégrative</p> <p>Nombreux sont les jeunes qui, après avoir suivi une scolarité intégrative, ont des difficultés à intégrer une formation professionnelle initiale. La CTR détermine les mesures à prendre dans ce domaine en se basant sur un état des lieux relatif à cette thématique.</p>	CTR	Décembre 2020	La CTR a procédé à une vaste analyse pour laquelle elle a recherché le contact avec de nombreux acteurs (AI, pédagogie spécialisée, offres passerelles, compensation des désavantages, etc.). Il est prévu de coucher cette analyse par écrit en 2021.
3.6	<p>Prendre en compte les acquis en culture générale dans la formation professionnelle initiale pour adultes (projet Formation professionnelle 2030)</p> <p>Un groupe de travail de la CFQA élabore, sur la base d'un état des lieux, une recommandation pour la prise en compte des acquis en culture générale dans la formation professionnelle initiale pour adultes.</p>	Groupe de travail CFQA Comité Assemblée plénière	Printemps 2020 Printemps 2020 Été/automne 2020	<p>Le projet s'est terminé dans les temps prévus. Une recommandation a été approuvée. Les cantons se penchent désormais sur les questions de la mise en œuvre de la recommandation (s'ils veulent la mettre en œuvre et comment). Un monitoring sur la mise en œuvre serait indiqué dans une année environ.</p> <p>En outre, un sous-élément a été transféré dans le projet «offres de formation adaptées aux adultes», à savoir comment se présentent des offres en culture générale adaptées aux adultes (cf. 3.7).</p>
3.7	<p>Établir une vue d'ensemble des offres de formations professionnelles initiales adaptées aux besoins des adultes (projet Formation professionnelle 2030)</p> <p>La CFQA établit une vue d'ensemble des offres pour adultes proposées au niveau de la formation professionnelle initiale et identifie les mesures à prendre pour optimiser les conditions cadres de la formation et de la qualification des adultes.</p>	CFQA	Démarrage en été 2021	Début en 2021.
3.8	<p>Assurer un monitoring de l'aptitude aux études HES des titulaires d'une MP</p> <p>La CFPI met en place un système de monitoring en se basant sur les recommandations découlant du projet Évaluation de l'aptitude aux études HES des titulaires d'une maturité professionnelle.</p>	CFPI	À partir de 2021	Le mandat pour la réalisation de l'étude a été octroyé en automne 2020 à econcept. Les résultats sont attendus pour fin 2021.

CDOU	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais	Reporting 2020
3.1	<p>Préparer la mise en œuvre de la mesure 3 intitulée Analyse de la situation, évaluation du potentiel, orientation de carrière: offre gratuite pour les adultes de plus de 40 ans</p> <p>L'offre de conseil vise à analyser et à renforcer l'employabilité des personnes de plus de 40 ans. Dans le cadre d'une phase pilote, elle sera testée et évaluée dans certains cantons, Par la suite, cette offre devrait être introduite dans tous les cantons.</p>	<p>CDOU / SEFRI</p> <p>CDOU / SEFRI</p>	<p>Janvier 2021</p> <p>Janvier 2022</p>	La plus grande partie des travaux préalables à l'initialisation de la phase pilote a pu être clôturée en 2020.

CDOPU CIFIC	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais	Reporting 2020
3.1	<p>Examiner la possibilité de développer des outils de conseils dans le domaine des compétences de base</p> <p>Une enquête réalisée par la CIFIC et la CDOPU auprès des services cantonaux d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière a montré qu'il était nécessaire, pour favoriser le travail d'orientation auprès des adultes ayant des difficultés dans le domaine des compétences de base, de développer des outils de conseils adéquats.</p> <p>Les deux conférences vont donc examiner la possibilité de développer de tels outils dans le cadre de la stratégie OPUC.</p>	CIFIC / CDOPU	Encore ouvert	Le projet Triage a été lancé. Un avant-projet devrait être terminé en mai 2021 et les outils de positionnement devraient être disponibles avant la fin 2021.

CIFIC	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais	Reporting 2020
3.1	<p>Contribuer à l'encouragement des compétences de base</p> <p>La CIFIC poursuit, avec l'Association Lire et écrire, la campagne nationale intitulée <i>Simplement mieux!</i> et utilise pour ce faire le matériel d'information développé à cet effet.</p>	Comité CIFIC	Septembre 2020	La campagne s'est déroulée comme prévu. La CIFIC prépare maintenant, en collaboration avec Lire et Ecrire son relaunch.
3.2	<p>Prendre en compte la formation continue et les compétences de base dans la stratégie Formation professionnelle 2030</p> <p>La CIFIC suit le développement de la stratégie Formation professionnelle 2030 et s'engage en faveur des thèmes en lien avec la formation continue et les compétences de base des adultes.</p>	Comité CIFIC	En continu	Par son engagement dans la CFQA, la CIFIC poursuit le renforcement des liens entre la formation continue et la stratégie Formation professionnelle 2030

Objectif stratégique 4: Le système de formation est connu et compréhensible par tous.

CSFP	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais	Reporting 2020
4.1	<p>Créer une structure de conseil pour les profils des voies de formation et leurs mécanismes de réglementation (projet Formation professionnelle 2030)</p> <p>La CSFP participe en continu au projet du SEFRI qui consiste à clarifier ensemble et à orienter vers l'avenir les profils des voies de formation ainsi que leurs mécanismes de réglementation.</p>	<p>CDP, CFPI, CPQual, CFFP</p> <p>Comité</p> <p>Assemblée plénière</p>	Démarrage en 2020	<p>Le projet FP2030 a été renvoyé à 2024 pour céder la place au projet «Enquête sur les attentes et discussion sur les voies de formation».</p> <p>Le projet devrait avoir de premiers résultats provenant d'une enquête auprès des partenaires de la formation pour le deuxième trimestre 2021.</p>
4.2	<p>Poursuivre le développement des profils d'exigences (projet Formation professionnelle 2030)</p> <p>Un état des lieux des instruments cantonaux utilisés dans le cadre du projet Profils d'exigences: instruments scolaires de la CDIP est établi et évalué par des experts externes. Les groupes de travail examinent la possibilité d'utiliser ces instruments dans toute la Suisse, tandis que le groupe de pilotage et le groupe d'accompagnement élaborent une recommandation à leur sujet à l'attention de la CSFP et de la CDIP.</p>	<p>Groupes de travail</p> <p>Groupe de pilotage</p> <p>Groupe d'accompagnement</p>	Décembre 2020	Le projet est en cours et passera en 2021 à la phase concrète avec des sous-projets et des sous-groupes de travail.
4.3	<p>Consolider la stratégie relative à la Bourse suisse des places d'apprentissage</p> <p>Les résultats de l'enquête menée auprès des cantons sur les questions ouvertes sont pris en compte dans la stratégie relative à la Bourse suisse des places d'apprentissage. Les membres de la CSFP se mettent d'accord sur une manière de procéder, notamment en ce qui concerne le moment de la mise au concours des places disponibles.</p>	<p>CSFO</p> <p>Comité</p> <p>Assemblée plénière</p>	<p>Avril 2020</p> <p>Mai 2020</p>	La stratégie relative à la Bourse suisse des places d'apprentissage a été approuvée lors de l'assemblée des membres le 27.05.20; les travaux de la CTFP en vue d'un engagement ferme des partenaires de la formation concernant la publication des places d'apprentissage (à partir de 2022) ont débuté.

CDOPU	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais	Reporting 2020
4.1	<p>Consolider la stratégie nationale OPUC (projet Formation professionnelle 2030)</p> <p>Les axes et les objectifs stratégiques de la stratégie nationale OPUC sont consolidés en collaboration avec les différents acteurs concernés. La nouvelle version de la stratégie ainsi que le plan d'action relatif à sa mise en œuvre sont approuvés par la CDIP.</p> <p>Les points forts de l'étude Orientation professionnelle 4.0, qui doivent être développés dans le cadre de la stratégie nationale OPUC, sont définis et des recommandations sont formulées à l'attention de la CDOPU.</p>	<p>CDOPU</p> <p>CDOPU</p>	<p>Printemps 2021</p> <p>Décembre 2020</p>	<p>La procédure consultative a été clôturée en été 2020.</p> <p>Partant de la nouvelle version de la stratégie, on élaborera un plan d'action conjointement avec les différentes parties prenantes. Cette étape commencera en 2021. L'approbation de la stratégie et du plan d'action par la CDIP est prévue pour l'automne 2021.</p> <p>FP4.0: certains aspects et résultats de l'étude ont été intégrés dans le projet viamia. Il en découlera des recommandations seront formulées dans le contexte du plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière à la fin de 2022</p>

CIFC	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais	Reporting 2020
4.1	<p>Définir clairement la formation continue</p> <p>Les recommandations relatives à la formation continue d'adultes, adoptées le 20 février 2003 par la CDIP, sont remaniées afin de clarifier les définitions utilisées par les cantons et de prendre en compte les dispositions de la loi fédérale sur la formation continue (LFCo).</p>	CIFC	Décembre 2020	L'objectif a été reporté à cette année en raison de la priorité accordée au document de référence.
4.2	<p>Élaborer un cadre d'orientation pour la promotion des compétences de base</p> <p>En 2018, sur une suggestion de la CIFC, le SEFRI a chargé un groupe de travail commun d'élaborer un cadre d'orientation pour les compétences de base dans le domaine des TIC. Se fondant sur la stratégie Suisse numérique de la Confédération de même que sur la stratégie numérique de la CDIP, la CIFC élabore des directives pour l'introduction du cadre d'orientation TIC dans les cantons et soutient le développement d'une plateforme numérique pour la promotion des compétences de base.</p> <p>Un cadre d'orientation similaire doit en outre être élaboré pour chaque autre domaine de compétences de base.</p>	Comité CIFC	Décembre 2020	Après le Cadre d'orientation compétences de base en technologies de l'information et de la communication (TIC) , la CIFC s'est engagée dans l'élaboration du Cadre d'orientation compétences de base en mathématiques pour adultes .

Objectif stratégique 5: La formation professionnelle établit des critères de qualité.

CSFP	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais	Reporting 2020
5.1	<p>Définir le <i>blended learning</i></p> <p>Pour apporter des réponses aux questions d'utilisation et de financement du <i>blended learning</i>, le groupe de travail de la CFPI définit, dans le rapport de projet, des ébauches de solutions et des variantes concernant cette méthode d'apprentissage. Les résultats sont soumis au Comité et à l'Assemblée générale de la CSFP pour approbation. Ils servent ensuite à la CSFP de position de principe pour une meilleure consolidation de la thématique au sein du partenariat de la formation professionnelle.</p>	<p>CFPI</p> <p>Comité</p> <p>Assemblée plénière</p> <p>CFPI</p>	<p>Mars 2020</p> <p>Mai 2020</p> <p>Juin 2020</p>	<p>Le rapport sur le blended learning a été approuvé en mai par l'Assemblée plénière.</p> <p>Les autres travaux au sein du partenariat de la formation ont commencé par la présentation du rapport en automne 2020 dans l'organe de pilotage FP2030. Un projet FP2030 pour consolider ces questions s'y consacrera à partir de mars 2021.</p>
5.2	<p>Optimiser la gestion et l'échange de données (projet Formation professionnelle 2030)</p> <p>Le Comité et l'Assemblée plénière de la CSFP sont régulièrement informés de l'avancement du programme Optima, mais aussi régulièrement consultés à son sujet.</p> <p>La COP est responsable, au sein de la structure du programme, de la préparation des projets Optima et procède ainsi aux clarifications nécessaires concernant les besoins, les conditions cadres techniques et le financement.</p> <p>Le premier projet pilote que la COP accompagne est la mise en place d'un domaine sedex pour la formation professionnelle.</p>	<p>Comité CSFP</p> <p>Assemblée plénière CSFP</p> <p>COP</p>	<p>En continu</p> <p>Décembre 2020</p>	<p>Le flux d'informations entre CSFP et COP a pu être assuré.</p> <p>Le projet SEDEX a été lancé. En ce qui concerne le projet «Harmonisation de l'échange des données entre les cantons», le financement a pu être assuré pour 2021 (décision de l'Assemblée plénière de la CDIP du 30 octobre 2020).</p> <p>De plus, il a été possible d'aboutir à un engagement ferme pour l'harmonisation de l'échange des données entre les écoles professionnelles et les offices de formation professionnelle compétents lors de l'Assemblée plénière de la CSFP (mai 2020).</p> <p>La mise sur pied du programme Optima a été terminée avec succès à la fin 2020. Il existe une liste avec de nombreux projets pour l'échange des données. La phase de transition est préparée conjointement avec educa jusqu'en été 2021. Ce faisant, il a été décidé que les organes doivent être allégés et que les tâches de la direction du programme seront désormais assumées par la COP CSFP. L'adaptation du mandat a été lancée.</p>
5.3	<p>Renforcer la collaboration entre les trois lieux de formation</p> <p>Dans le cadre de l'initiative Formation professionnelle 2030, et en ce qui concerne l'échange de données entre les trois lieux de formation, la COP élabore une analyse des besoins qu'elle transmet sous la forme d'un rapport destiné à servir de base à la définition de mesures d'amélioration.</p> <p>Pour assurer une meilleure coordination entre les contenus des CIE et ceux de l'enseignement scolaire, les membres de la CSFP s'engagent à rattacher les écoles professionnelles aux systèmes cantonaux, ce qui favorisera l'échange de données. La COP soutient et accompagne ce processus.</p>	<p>COP</p> <p>Assemblée plénière</p> <p>COP</p>	<p>À partir de décembre 2020</p> <p>Mai 2020</p>	<p>Le lancement de cette analyse devait avoir lieu à l'occasion de la conférence des partenaires de la formation avec des exposés et des ateliers. La conférence a été annulée en raison du coronavirus et cette année également, la pandémie n'a pas permis l'organisation d'événements. Les ateliers sont préparés. Probablement en 2021, les nouveaux forums de dialogue pourront être utilisés pour cette discussion.</p>

5.4	<p>Développer la numérisation dans le domaine de la formation professionnelle</p> <p>La CSFP soutient les mesures de mise en œuvre prévues dans la stratégie numérique de la CDIP pour la formation professionnelle. La CFPI évalue les besoins de coordination au niveau intercantonal pour la transformation numérique dans la formation en école professionnelle et la formation en entreprise et prend les mesures nécessaires.</p>	<p>Comité Assemblée plénière CFPI</p>	<p>En continu</p>	<p>La recommandation sur BYOD n'a pas pu être élaborée en 2020. Le besoin d'un tel document et le rôle de la CSFP dans le domaine de la numérisation seront affinés en 2021.</p>
5.5	<p>Sensibiliser à l'orientation vers les compétences opérationnelles</p> <p>La CFPI informe l'Assemblée générale de la CSFP au sujet des résultats de l'auto-évaluation des responsables et des enseignants des écoles professionnelles. Se basant sur les feedbacks de l'Assemblée générale, elle veille à la réalisation de cette auto-évaluation dans les dernières écoles où elle n'a pas encore eu lieu.</p>	<p>Assemblée plénière CFPI</p>	<p>Mai 2020 Juin 2020</p>	<p>Le rapport sur l'auto-évaluation des écoles professionnelles a été présenté à l'Assemblée plénière en mai 2020. Accompagné d'une lettre du président de la CSFP rappelant aux offices quelle est leur tâche dans l'encouragement et le soutien de l'orientation vers les compétences opérationnelles, le rapport leur a été envoyé en allemand et français et publié sur le site de la CSFP.</p>
5.6	<p>Participer au développement du projet Culture générale 2030 (Formation professionnelle 2030)</p> <p>La CSFP et le SEFRI examinent, dans le cadre de l'initiative Formation professionnelle 2030, les différents aspects en lien avec la culture générale (contenus de formation, concept de formation, étendue, procédure de qualification) et élaborent des propositions d'adaptation axées sur l'avenir. La CFPI prend connaissance des résultats de l'analyse et développe sur cette base, à l'attention de la direction de projet, une position sur les travaux à entreprendre et les points à réviser. Dans ses travaux, les responsables de projets prennent en compte la recommandation pour la prise en compte des acquis en culture générale dans la formation professionnelle initiale pour adultes (point 3.6).</p>	<p>CFPI Comité</p>	<p>5.6</p>	<p>A l'occasion des séances, le représentant de la CSFP au sein de la direction de projet informe la CFPI des développements en cours.</p>
5.7	<p>Observer l'introduction du test de langue fide en tant que test de langue de référence</p> <p>La CTR observe l'introduction du test de langue fide en tant que test de langue de référence à utiliser pour évaluer, dans le cadre des offres de préparation à la formation professionnelle initiale et des offres de formation professionnelle initiale, le niveau de compétences linguistiques des adolescents et jeunes adultes arrivés tardivement en Suisse. Elle établit une vue d'ensemble des cantons qui l'utilisent.</p>	<p>CTR</p>	<p>5.7</p>	<p>L'introduction de fide a fait de grands progrès. Le monitoring est effectué par le secrétariat fide. Il est prévu de continuer à sensibiliser les acteurs dans la préparation et la formation professionnelle initiale elle-même.</p>
5.8	<p>Coordonner la surveillance des écoles supérieures</p> <p>La CSFP encourage l'échange d'expériences dans le domaine de la surveillance des écoles supérieures et organise une rencontre à ce sujet. La commission Écoles supérieures de la CSFP élabore des standards minimaux en matière de surveillance et veille à ce qu'ils soient appliqués de manière coordonnée à partir de 2021.</p>	<p>CES</p>	<p>5.8</p>	<p>La journée d'échange prévue n'a pas pu être organisée en raison des conditions sanitaires. Les travaux se poursuivent toutefois dans l'élaboration de standards minimaux pour la surveillance des ES.</p>

5.9	<p>Élaborer une description du processus de validation des acquis</p> <p>Le guide du SEFRI relatif à la validation des acquis de l'expérience ayant été abrogé, la CFQA établit une description du processus de validation qui contient également des informations sur les cantons où une validation est possible et sur les conditions d'admission.</p>	CFQA	5.9	Il existe une première version de la description du processus, qui sera d'abord présentée aux cantons de procédure et ensuite à la CFQA. Elle devrait être terminée d'ici au premier trimestre 2021.
5.10	<p>Optimiser le modèle servant à l'établissement des concepts d'information et de formation (CIF)</p> <p>Se basant sur les feedbacks émis lors du cours de mise à niveau destiné aux délégués des cantons, la CDP remanie, avec le SEFRI et l'IFFP, le modèle CIF.</p>	CDP	5.10	Le projet a été terminé en août 2020; la version remaniée est disponible sur internet, les OrTras l'utilisent déjà. C'est un document important pour la mise en œuvre.
5.11	<p>Adapter la position de principe concernant la note d'expérience en entreprise</p> <p>La CDP vérifie s'il convient d'adapter sa position de principe concernant la note d'expérience en entreprise. Il n'y a pas que des aspects d'ordre organisationnel à prendre en considération (collecte de la note), mais aussi des aspects d'ordre pédagogique (responsabilité pour les formateurs en entreprise) et qualitatif (cohérence entre cette note et la note finale du travail pratique).</p>	CDP	5.11	Le dossier de travail comporte un nouveau chapitre sur cette thématique. Trois aspects doivent être analysés au moment d'évaluer la note d'expérience en entreprise: pédagogiques, qualitatifs et organisationnels.

Objectifs transversaux de la CDOPU

CDOPU	Objectifs opérationnels	Organes responsables	Délais	Reporting 2020
1	<p>Élaborer des directives éthiques pour l'orientation professionnelle</p> <p>Une proposition de directives éthiques pour l'orientation professionnelle est élaborée sur la base d'un état des lieux et mise en consultation auprès de la CDOPU, de l'association professionnelle en charge de l'OPUC et de différentes institutions de formation. La version adaptée des directives est ensuite présentée à la CDOPU et à la CSFP pour approbation.</p>	Assemblée plénière CDOPU Assemblée plénière CSFP	Décembre 2020 Décembre 2020	La consultation sur les directives est terminée. Il ne reste plus qu'à remanier les projets. L'approbation définitive est prévue pour le printemps 2021.

4 Membres

4.1 Assemblée plénière

Appenzell Rhodes extérieures	Peter Bleisch Leiter Amt für Mittel- und Hochschulen und Berufsbildung Regierungsgebäude 9102 Herisau
Appenzell Rhodes intérieures	Alfred Steingruber Leiter Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Hauptgasse 51 9050 Appenzell
Argovie	Kathrin Hunziker Vorsteherin Abteilung Berufsbildung und Mittelschule Bachstrasse 15 5001 Aarau
Bâle-Campagne	Doris Fellenstein Vorsteherin Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Rosenstrasse 25 4410 Liestal
Bâle-Ville	Ulrich Maier Vorsteher Amt für Berufsberatung, Berufs- und Erwachsenenbildung Leimenstrasse 1 4001 Basel
Berne	Theo Ninck Vorsteher Mittelschul- und Berufsbildungsamt Kanton Bern Kasernenstrasse 27 3000 Bern 22
	Florent Cosandey Chef de la section francophone Chemin des Lovières 13 2720 Tramelan 22
Fribourg	Christophe Nydegger ¹ Chef du Service de la formation professionnelle Derrière-les-Remparts 1 1701 Fribourg
Genève	Gilles Miserez Directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue Rue Prévost-Martin 6, case postale 192 1211 Genève 4
	Sylvain Rudaz Directeur général de l'enseignement secondaire postobligatoire Rue de l'Hôtel-de-Ville 6, case postale 3925 1211 Genève 3

¹ Président CSFP

Glaris	Patrick Geissmann Leiter Fachstelle Berufsbildung Gerichtshausstr. 25 8750 Glarus
Grisons	Curdin Tuor Leiter Amt für Berufsbildung Quaderstrasse 17 7000 Chur Gion Lechmann Leiter Amts für Höhere Bildung Gäuggelistrasse 7 Postfach 24 7001 Chur
Jura	Jean-Pascal Lüthi Chef du service de la formation postobligatoire Rue du 24-Septembre 2 2800 Delémont
Lucerne	Christof Spöring Leiter Dienststelle Berufs- und Weiterbildung Obergrundstrasse 51 6002 Luzern
Neuchâtel	Laurence Knoepfler Chevalley Cheffe du Service des formations postobligatoires et de l'orientation Espacité 1, case postale 2083 2302 La Chaux-de-Fonds
Nidwald	Pius Felder Leiter Amt für Berufsbildung und Mittelschulen Robert-Durrerstrasse 4 6370 Stans
Obwald	Urs Burch Vorsteher Amt für Berufsbildung Grundacher 6061 Sarnen
St-Gall	Bruno Müller Leiter Amt für Berufsbildung Davidstrasse 31 9001 St. Gallen
Schaffhouse	Lukas Hauser Dienststellenleiter Mittelschulen und Berufsbildung Ringkengässchen 18 8201 Schaffhausen
Schwyz	Oscar Seger Vorsteher Amt für Berufsbildung Kollegiumstrasse 28 / Postfach 2193 6431 Schwyz

Soleure	Stefan Ruchti Vorsteher Amt für Berufsbildung, Mittel- und Hochschulen Bielstrasse 102 4502 Solothurn
Tessin	Paolo Colombo ² Direttore Divisione della formazione professionale Via Vergiò 18 6932 Breganzona
Thurgovie	Marcel Volkart Chef Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Zürcherstrasse 285 8510 Frauenfeld
Uri	Yvonne Slongo Vorsteherin Amt für Berufsbildung Klausenstrasse 4 6460 Altdorf
Valais	Claude Pottier Chef du Service de la formation professionnelle Planta 3 1951 Sion
Vaud	Lionel Eperon Directeur général de l'enseignement postobligatoire (DGEP) Rue St-Martin 24, case postale 405 1014 Lausanne
Zoug	Beat Schuler Vorsteher Amt für Berufsbildung Chamerstrasse 22 6300 Zug
Zürich	Niklaus Schatzmann ² Vorsteher Mittelschul- und Berufsbildungsamt Ausstellungsstrasse 80 8090 Zürich
Principauté du Liechtenstein	Werner Kranz Vorsteher Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Postplatz 2 Postfach 44 FL-9494 Schaan

² Vice-Président

4.2 CSFP élargie

Les chefs d'office mentionnés ci-dessous sont désormais membres de la CSFP suite à l'élargissement de la CSFP aux thématiques de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ainsi que la formation continue. Dans leur canton, ils sont directement subordonnés au conseiller d'Etat de leur canton pour les thématiques de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ainsi que la formation continue:

4.2.1 Responsables en matière d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOU)

Fribourg	Thomas di Falco Chef du Service de l'orientation et de la formation des adultes Rue St-Pierre Canisius 12 1700 Fribourg
Jura	Andréas Haefeli Chef de service du Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire Rue du Banné 23 2900 Porrentruy
Schwyz	Philipp Strässle Vorsteher Amt für Berufs- und Studienberatung Huobstrasse 9 8808 Pfäffikon
Tessin	Emanuele Berger Direttore di Divisione della scuola Via Portone 12 6501 Bellinzona
Uri	Dominic Wetli Abteilungsleiter Berufs-, Studien- und Laufbahnberatung Klausenstrasse 4 6460 Altdorf
Zoug	Urs Brüttsch Leiter Amt für Berufsberatung Baarerstrasse 21 6300 Zug
Zürich	André Woodtli Leiter Amt für Jugend und Berufsberatung Dörflistrasse 120 Postfach 8090 Zürich

4.2.2 Personnes responsables de la formation continue (CIFC)

Bâle-Campagne	Denise Rois Leiterin Fachstelle Erwachsenenbildung Kriegackerstrasse 30 4132 Muttenz
---------------	---

Grisons
 Hans Peter Märchy
 Leiter Amt für höhere Bildung
 Quaderstrasse 17
 7000 Chur

4.3 Comité

(Etat au 31 décembre 2020)

Président Christophe Nydegger FR
Vice-Présidents Paolo Colombo TI, Niklaus Schatzmann ZH
Secrétariat Andrea Stierli CSFP
Membres Peter Bleisch AR, Lionel Eperon VD, Theo Ninck BE, Christof Spöring LU, Benedikt Feldges CIFC, Daniel Reumiller CDOPU, Miriam Shergold, CSFP
Hôtes permanents: Rémy Hübschi SEFRI, Jean-Paul Jacquod CSFO, Jean-Pascal Mouglin CLPO

4.4 Commissions

(Etat au 31 décembre 2020)

4.4.1 Commission Formation professionnelle initiale (CFPI)

Président Paolo Colombo TI
Secrétariat Nathalie Bardill CSFP
Membres Christian Bürki BE, Gaby Egli-Rotzinger LU, Lukas Hauser SH, Vincent Joliat JU, Jodok Kummer VS, Gaetano Lentini Bâle-Ville, Sylvia Minder-Keller ZH, Daniel Preckel LU, Sandro Schneider AG, Peter Sutter BE, Walter Waltenspül ZH, Jean-Daniel Zufferey VD

4.4.1.1. Sous-commission Lieux de formations D-CH³

Présidente Sylvia Minder-Keller ZH
Secrétariat Remo Grossenbacher CSFP
Membres Kurt Affolter SEFRI, Karl Ammann AI/AR/GL/GR/SG/TG/FL, Michael Brupbacher BE/FR/VS, René Diesch Bâle-Campagne/Bâle-Ville, Sylvia Minder-Keller ZH/SH, Daniel Preckel LU/NW/OW/SZ/UR/ZG, Sandro Schneider AG, Rudolf Zimmerli SO

4.4.1.2. Sous-commission Formation professionnelle initiale F-CH

Président Vincent Joliat JU
Secrétariat Pierre-Yves Puipe CSFP
Membres Victor Carchedi VS, Corinne De Marco NE, Sophie Egger Genoud GE, Michel Etienne NE, Daniel Hug VD, Cristina Voutat BE

4.4.1.3. Sous-commission Formation professionnelle initiale D-CH

Président Gaetano Lentini Bâle-Ville
Secrétariat Bernadette Fischli CSFP

³ La sous-commission Lieux de formation de la Suisse latine est dirigée par la CLPO: <http://www.ciip.ch/La-CIIP/Organisation/Commissions-de-coordination/CAI>

Membres Roger Augsburg ZG, Gabriela Bischof SG, Michael Busmann LU, Gerhard Gerner FL, Walter Järmann GR, Susanna Oppliger BE, Markus Schär AG, Walter Waltenspül ZH

4.4.2 **Commission Développement professionnel (CDP)**

Président Bruno Müller SG

Secrétariat Karin Rüfenacht CSFP

Membres Peter Dinkel ZH, Christoph Düby BE, Michel Etienne NE, Fredy Fritsche SG, Daniel Hug VD, Christian Koch TG, Martin Kohlbrenner Bâle-Ville, Jodok Kummer VS, Jeanpierre Mini TI, Doris Probst SEFRI, Karin Schmidt ZG, Patrick Seiler SO

Contact Comité Niklaus Schatzmann ZH

4.4.3 **Commission Financement de la formation professionnelle (CFFP)**

Président Pius Felder NW

Secrétariat Pierre-Yves Puipe CSFP

Membres Patrick Ceti SG, François Chapuis VD, Laurence Knoepfler Chevalley NE (jusqu'au 31 juillet 2019), Thomas Meier ZH, Jeanpierre Mini TI, Marcus Riedi BE, Alexandre Rey VS, Erich Rosenberg ZG, Vincent Theurillat NE (à partir du 1^{er} août 2019)

4.4.4 **Commission Transition (CTR)**

Président Jean-Daniel Zufferey VD

Secrétariat Eva Schaffner CSFP

Membres Bettina Beglinger LU, Christel Bornand NE, Babina Caviezel GL, Thomas di Falco FR, Simone Grossenbacher BE, Marino Szabo TI, Christina Vögtli ZH

4.4.5 **Commission Formation et qualification des adultes (CFQA)**

Président Beat Schuler ZG (jusqu'en août 2019)

Secrétariat Bernadette Fischli CSFP

Membres Jean-Pierre Baer VD, Furio Bednarz TI, Lionel Clavien VS, Florent Cosandey BE, Lars Hering Bâle-Ville, Dao Nguyen (à partir d'août 2019), Kaspar Senn ZH

4.4.5.1. **Groupe de coordination Formation et qualification des adultes D-CH⁴**

Président Beat Schuler ZG (jusqu'en août 2019)

Secrétariat Bernadette Fischli CSFP

Membres Karin Baumer SH, Franziska Berger BE, Barbara Erni SG, Christa Nienhaus BE (jusqu'en septembre 2019), Priska Raimann Bâle-Campagne, Kaspar Senn ZH, Evelyn Tsandev (à partir de septembre 2019)

⁴ Le Groupe de coordination Formation et qualification des adultes de la Suisse latine est dirigé par la CLPO: <http://www.ciip.ch/La-CIIP/Organisation/Commissions-de-coordination/CFQA>

4.4.6	Commission Organisation et Processus (COP)
Présidents	Peter Bleisch AR et Lionel Eperon VD
Secrétariat	Eva Schaffner CSFP
Membres	Martin Egger ZH, Martin Fischer BE, Chantal Andenmatten CSFP, Jean-Paul Jacquod CSFO, Erich Rosenberg ZG.
Experts optima	Toni Ritz Educa, Christof Spöring LU, Philipp Theiler SEFRI
4.4.6.1.	Sous-commission Directives pour l'échange informatisé des données
Président	Martin Fischer BE
Secrétariat	Marc Fuhrer CSFO
Membres	Rita Correia Gil GE, Susanne Hebauf BE, Martin Sorg Délégué I-GIB/GRIF, Réjane Deppierraz BFS, Max Brügger FR, Philipp Wyss SEFRI
Délégués des entreprises produisant des logiciels	Daniela Cantaluppi Zangger, JCS Software; Marcel Wissmann, Abraxas Informatik
4.4.7	Commission Procédure de qualification (CPQ)
Président	Stefan Ruchti SO
Secrétariat	Pascal Wülser CSFO
Membres	Lionel Arlettaz VD, Heinz Bross ZH, Paolo Foglia TI, Patrick Lisser SZ, Roger Maurer LU, Gilles Miserez GE, Massimo Oggiano GR, Markus Sieger SG, Peter Zollet FR (jusqu'au 31.10.2020)
Hôte:	Reto Trachsel SEFRI
4.4.8	Commission CSFO (CCSFO)
Président	Paolo Colombo TI
Secrétariat	Magdalena Andreic CSFO
Membres	Urs Brüttsch ZG, Bettina Beglinger LU, Lukas Hauser SH, Gilles Miserez GE, Daniel Reumiller BE, Stefan Ruchti, SO
Hôte permanent	Andrea Stierli, CSFP

5 Secrétariat

Nom	Total
Andenmatten Chantal	100%
Bardill Nathalie	100%
Fischli Bernadette	50%
Grossenbacher Remo	80%
Haas Anita	80%
Puippe Pierre-Yves	90%
Rüfenacht Karin	100%
Schaffner Eva	80%
Schumacher Corinne	80%
Shergold Miriam	80%
Stierli Andrea	60%
Total	900%

Adresse:

Secrétariat CSFP
 c/o Secrétariat général de la CDIP
 Maison des Cantons,
 Speichergasse 6, Case postale
 3001 Berne
 031 309 51 11 | sbbk-csfp@edk.ch

6 Annexe

Brèves du Comité et des Assemblées plénières 2020